

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

CABINET DU PRÉFET

Annecy, le 28 novembre 2008

Affaire suivie par Damien GOURDOL

☎ 04 50 33 61 13

📠 04 50 33 61 57

📧 [cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr](mailto:cabinet@haute-savoie.pref.gouv.fr)

Le Préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les Maires  
du département

(en communication à MM. les Sous-Préfets)

**Circulaire n° 2008 -98**

**OBJET** : Journée nationale d'hommage « aux Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie le vendredi 5 décembre 2008.

J'ai l'honneur de vous rappeler que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises et européennes à l'occasion de

**•la Journée nationale d'hommage « aux Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le vendredi 5 décembre 2008.**

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie.

Je vous serais par ailleurs reconnaissant de favoriser toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation. Il importe notamment d'y associer les jeunes générations qui ne peuvent ignorer le devoir de mémoire qui incombe à tous.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le message de M. le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants qu'il vous appartiendra de lire devant le monument aux morts à l'occasion de cette cérémonie.

Le Préfet,

Signé

Michel BILAUD

**Message de M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants**

Journée nationale d'hommage aux morts pour la France  
pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

5 décembre 2008

En cette journée nationale, nous sommes rassemblés pour rendre un hommage solennel aux morts civils et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie.

Quarante-six ans après les faits, cette période de notre histoire, et particulièrement la guerre d'Algérie, marque toujours douloureusement notre mémoire collective. C'est pourquoi la journée nationale qui nous réunit aujourd'hui tient une place toute particulière dans le cœur de chacun d'entre nous.

Nous nous devons d'honorer tous ceux qui sont "morts pour la France" en Afrique du Nord entre 1952 et 1962. Sur l'ensemble du territoire, nous devons également rappeler leur sacrifice, saluer leur patriotisme et faire perdurer leur mémoire.

Le pays tout entier se souvient des 23 000 combattants morts pour la France en Afrique du Nord. Appelés du contingent, militaires de carrière, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, ils ont, unis par la fraternité des armes, servi la République avec un grand courage, une abnégation exemplaire et une indéfectible loyauté.

Aujourd'hui, nous leur exprimons notre reconnaissance et nous saluons leur sacrifice. Aujourd'hui, nous réitérons l'engagement solennel de ne jamais les oublier. Leur mort a privé leurs familles et leurs proches des joies de la vie commune ou amicale qu'ils étaient en droit d'attendre lorsqu'ils songeaient à l'avenir. Nos pensées vont donc naturellement à ces derniers.

Le pays se souvient également avec émotion des trop nombreuses victimes civiles mortes entre 1952 et 1962 dans ces combats fratricides. Nous associons leurs familles à cet hommage, et les assurons de toute notre sollicitude.

Que tous ceux qui ont donné leur vie en Afrique du Nord, en défendant ce en quoi ils croyaient le plus, c'est-à-dire une certaine idée de la France, soient assurés de la très grande reconnaissance de la Nation.

Nous n'oublions pas non plus, en cette journée nationale, leurs camarades, revenus blessés ou malades d'une guerre qui ne portait pas encore son nom. Enfin nous pensons également à leurs familles, qui ont accepté de vivre dans une grande dignité ces drames individuels, à travers les vicissitudes de notre histoire.

Le Secrétaire d'Etat à la Défense  
et aux Anciens Combattants

